

BOUS – KOULIKORO – QUETIGNY

Charte 2009-2013 pour un jumelage - coopération tripartite respectueux,
équitable, dynamique, ambitieux,

Préambule

Les villes de Bous, Koulikoro et Quetigny sont associées par un Jumelage - Coopération dont les actes ont été signés en 1986 et 1989.

Les actions liées à ce Jumelage ont été confiées à des Comités de Jumelage - Coopération, dont les membres sont issus des collectivités municipales ou communales, des adhérents et de partenaires cooptés.

Les 3 villes jumelées et/ou 3 comités de Jumelage constatent :

- que plus que jamais, il y a interdépendance des populations du Nord et du Sud,
- que les inégalités persistent voire augmentent entre pays dits développés et pays en attente de développement.
- que les moyens mis à disposition de ces derniers font défaut.

En effet, l'interdépendance des hommes vaut au niveau des communes, des nations et du monde. Ces diverses communautés ne s'opposent pas, mais se complètent, ce qui constitue une nécessité absolue si on veut apporter des solutions durables à nos problèmes quotidiens et un développement équilibré.

Le Jumelage - Coopération repose, comme à l'origine, sur quatre piliers fondamentaux : la solidarité, le respect mutuel, le droit à la différence, le partenariat.

Les 3 villes jumelées et/ou 3 comités de Jumelage sont convaincus

- que les personnes doivent être au centre des préoccupations des Comités de Jumelage,
- que la construction et la promotion de la citoyenneté à tous les niveaux sont nécessaires pour faire de chaque citoyen un acteur éclairé du Jumelage, pour rapprocher les peuples, développer la connaissance réciproque des autres et le respect mutuel, travailler à un monde plus fraternel

Les actions de Jumelage - Coopération doivent être envisagées à long terme, permettant notamment aux populations les moins dotées d'avoir accès, dans le cadre des moyens des 3 Comités, à l'Éducation, à la Santé, à la Culture, à des activités économiques.

22 ans de Jumelage :

De 1986 à 2009, les actions de Coopération en direction de Koulikoro ont porté sur les domaines suivants :

- Education par la construction de nombreuses salles de classes et d'une bibliothèque scolaire
- Santé par l'édification et la restauration des Maternités - Centres de Santé Communautaires et diverses actions ponctuelles (opérations lunettes, dotation en médicaments, pharmacie scolaire, échographe...)
- Projets de Développement économique d'une part avec des projets villageois (ex : constitution de greniers permettant des stocks de céréales), d'autre part avec l'appui à des projets féminins d'activités économiques par l'attribution de prêts
- Rencontres à Koulikoro, à Bous et à Quetigny de délégations constituées de représentants des Comités, de bénévoles du Jumelage, de jeunes, de professionnels,
- Culture : par la construction d'une bibliothèque communale et la dotation de livres

Les actions en direction de Koulikoro ont été conduites parfois dans le cadre d'un plan pluriannuel (construction de classes) ou par à-coups selon les besoins et les sollicitations de nos partenaires, voire même sur des projets à l'initiative des seuls CJ européens.

Le seul investissement de quelques bénévoles locaux n'a pas toujours permis une action suivie.

La situation actuelle à Koulikoro : une nouvelle donne

La situation au Mali n'est plus la même qu'au début du Jumelage. Le développement des instances démocratiques locales et la décentralisation ont donné plus de responsabilités aux collectivités locales.

La dégradation de la situation économique de Koulikoro a été particulièrement forte ces dernières années, fragilisant un peu plus la population (privatisation de HUICOMA, ensablement du fleuve Niger).

De nouvelles activités économiques sont apparues (exploitation du sable du Niger) qui ne font que se substituer à d'autres en terme d'emploi.

Le développement exponentiel de Bamako rapproche Koulikoro de la capitale, mais ne lui donne pas l'élan suffisant quant à son développement.

La question de l'Emploi des jeunes et notamment des Jeunes Diplômés n'est pas résolue.

La situation à Koulikoro n'est pas indépendante de la situation mondiale (crise financière, économique et sociale) et européenne (politique des flux migratoires entre autres).

Vers une coopération efficace

Les 3 Comités de Jumelage et / ou 3 villes

- reconnaissent la prééminence des autorités et acteurs locaux et des objectifs fixés par ceux-ci : ex le Programme de Développement Social, l'économique et Culturel (PDSFC) de Koulikoro.
- s'attachent à mettre en cohérence les actions et les difficultés locales.
- se livrent à une étude approfondie de chaque projet pour lequel ils sont sollicités, et dont l'instruction première sera assurée par les acteurs locaux concernés.
- privilégient les projets créateurs d'emplois et dont la pérennité semble assurée. Dans la mesure du possible et avec le souci du développement économique de Koulikoro, les travaux de construction et autres réalisations pourront être attribués à des entreprises de Koulikoro, après appel d'offre, sous réserve d'un rapport qualité-prix équivalent. Trois entreprises au moins seront consultées.
- étudient les projets qui constituent un apport significatif pour la population en matière de santé, d'éducation, de formation, en intégrant les aspects qualitatifs.
- cherchent à dresser, avec l'appui des autorités locales, une carte des actions sur Koulikoro des différents intervenants (associations, ONG diverses, ...) afin de mettre en œuvre des projets cohérents. Ils s'appuieront sur les actions diverses dans lesquelles les partenaires institutionnels et / ou associatifs joueront un rôle de relai utile et efficace.
- veillent à une gestion transparente en matière de fonctionnement, de décisions, de financement
- développent des actions spécifiques d'Éducation au Développement pour sensibiliser les populations et notamment les jeunes et les amener à s'impliquer dans les actions de coopération en connaissance de cause
- mettent en place des actions permettant de faire connaître la culture de l'Autre
- s'attachent à promouvoir des rencontres entre populations et associations

Des projets pour les années à venir :

- domaine de l'éducation
- domaine de la santé
- domaine du développement économique

- domaine culturel
- domaine des rencontres
- domaine du développement durable (assainissement)

Des moyens :

- Chaque année, les 3 villes et / ou comités de jumelage évalueront les actions engagées et les projets à étudier.
- Chaque ville et / ou comité de jumelage s'attachera à avoir une personne assurant le suivi du Jumelage, permettant la transparence, la cohérence et l'avancée des projets.
- Dans un souci de transparence et d'information, les 3 villes et / ou comités de jumelage tiendront à disposition de leurs partenaires tous les documents et comptes-rendus de la vie de leur association.



Nichel BACHOUAN

Stefan Louis

Youssouf Papa TRAORE

Mouïed de Quetigny

Mouïed de Baus

